

La Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France est signée

22 février 2021



Les acteurs français de la recherche publique et privée viennent de signer la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires. Initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, cette démarche est coordonnée par le [GIRCOR](#), association sans but lucratif qui informe le public sur la recherche impliquant des animaux vivants, et fait écho à des initiatives similaires au [Royaume-Uni](#), en [Espagne](#), en [Belgique](#) et au [Portugal](#).

A titre individuel ou par l'intermédiaire des représentants interprofessionnels ([LEEM](#), [SIMV](#)) ou des organismes de tutelle (CNRS, INRAE, INSERM...), les établissements français utilisant des animaux à des fins scientifiques pour la recherche ou le développement des médicaments destinés à l'homme ou aux animaux, les fournisseurs et les partenaires, tous s'engagent pour plus de transparence. Ces signatures témoignent de la convergence de principes éthiques exigeants partagés par l'ensemble de la communauté scientifique.

La recherche vise à l'accroissement continu des connaissances scientifiques, le progrès des thérapies en médecine humaine et vétérinaire et une meilleure protection de l'homme, de l'animal et de l'environnement. Qu'elle soit fondamentale ou appliquée, elle nécessite une approche intégrée qui s'appuie sur la complémentarité des méthodes expérimentales. Les modèles utilisant des animaux restent nécessaires pour mener à bien une recherche de qualité, en complément de travaux sur ordinateurs ou in vitro.

Chaque citoyen a droit à une information complète, claire et exacte sur les raisons et les conditions de recours aux animaux, sur le cadre réglementaire de cette utilisation ainsi que sur les progrès scientifiques et médicaux qui en découlent. Les signataires de la Charte prennent en ce sens 4 engagements pour faire comprendre la recherche impliquant des animaux :

- Expliquer les raisons et les conditions du recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires
- Diffuser l'information auprès du grand public et des médias

- Faciliter les échanges d'information avec le grand public et les médias
- Produire chaque année un document sur les progrès en matière d'information du public

« Je suis très fier de l'adhésion massive des organismes de recherche publics et privés autour d'ambitions communes pour une recherche responsable et à l'écoute des attentes de notre société »

Ivan Balansard, Président du GIRCOR.

Notre société traverse une crise sanitaire sans précédent. Chacun est plus que jamais conscient de l'importance de partager des informations justes pour bien comprendre les enjeux et les solutions afin d'améliorer notre quotidien et préserver notre santé.

Aujourd'hui, avec cette charte de transparence, la communauté scientifique française entend renforcer son lien de confiance avec les citoyens et affiche son engagement pour une meilleure transparence sur le recours à des animaux en recherche.